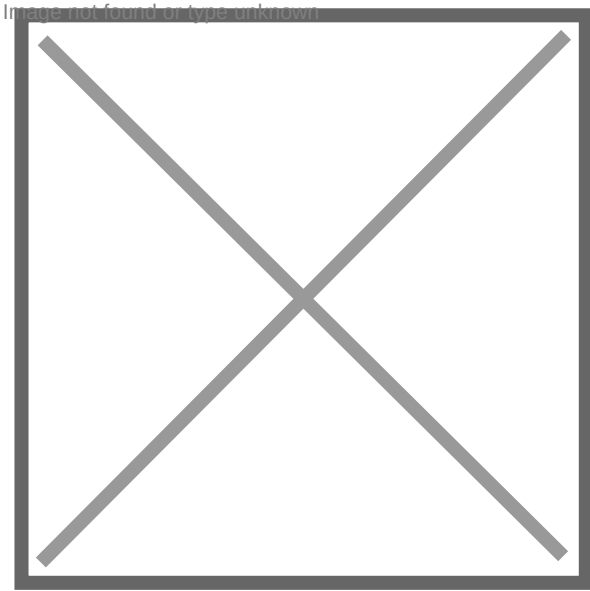




Regularisation camerounaise,maman d'un enfant français de 6ans

Par **clarakenia**, le **17/02/2011** à **14:42**

Bonjour,

Je vis en Espagne depuis 2003,et mon fils y est nee en 2005. Son papa est malheureusement decede en 2009 en espagne. Nous vivions ensemble depuis juillet 2003 mais sans pacs ou contrat de concubinage,mais enregistres a la mairie au meme domicile.

Mon fils est français par son pere et possede son passport et sa carte d'identite française.

Nous voulons nous installer definitivement en france cet ete,vue que j'ai de la famille sur Paris,ou je suis actuellement. Ma carte de residente espagnole est perimee,mais mon passport fait a l'ambassade du cameroun a madrid est toujours valide.

Puis je faire des demarches pour une carte vie privee et famille? quels documents dois-je joindre a la demande si jamais j'y ai droit?

je suis en possession des documents suivants:

- livret de famille français
- livret de famille espagnol
- passport français et carte d'identite française de mon fils.
- l'acte de deces du papa de mon fils.
- mon passport et ma carte de resident espagnole perimee
- mon acte de naissance

Merci de m'aider

Par **maniongui**, le **21/02/2011** à **18:55**

Vous pouvez solliciter un titre de séjour en tant que parent d'enfant français. Mais pour cela, il

faut être en France.
Je peux vous aider pour les démarches.

Par **Romaric12**, le **03/05/2011** à **16:06**

Je suis dans le meme cas que la Camerounaise, mais je suis divorcee de mon epoux francais. Mes enfants sont aussi francais et j'aimerais voir comment entrer en france a partir de l'angleterre.

J'aimerais savoir comment maniongui pourrait m'aider dans ce processus.

Par **Romaric12**, le **03/05/2011** à **16:07**

Je suis dans le meme cas que la Camerounaise, mais je suis divorcee de mon epoux francais. Mes enfants sont aussi francais et j'aimerais voir comment entrer en france a partir de l'angleterre.

J'aimerais savoir comment maniongui pourrait m'aider dans ce processus.

Par **maniongui**, le **03/05/2011** à **20:28**

Bonsoir

Les enfants sont donc français. vivez vous en Angleterre avec eux?

Avez vous un titre de séjour ou carte de résident la-bas?

Cordialement

Par **Romaric12**, le **04/05/2011** à **11:44**

Oui je suis en train de regulariser mon cas ici en angleterre puisque je vis legalement depuis 10 ans. Oui j'ai eu des titres de sejours et le dernier est en renouvellement avec l'office de l'immigration.

Neanmoins j'aimerais savoir comment obtenir un titre de sejour en france puisque jaimerais leur faire visiter la France et etudier des opportunités dans ce pays.

Par **maniongui**, le **04/05/2011** à **12:02**

Les enfants sont français. Ont ils leurs certificats de nationalité française?

Votre dernier titre de séjour vous permet-il de voyager?

Cordialement

Par **Romaric12**, le **04/05/2011** à **13:49**

Les enfants ont rendez-vous au consulat ce mois pour leur faire établir des passeports puisque inscrits dans le livret de famille et actes de naissance transcrits par le consulat.

Maintenant pour le certificat de nationalité comment est-ce que cela se passe? Pouvez-vous faire établir le certificat maintenant ou attendre que le consulat remette d'abord les premiers passeports.

Aussi dans mon cas, j'attends que l'office d'immigration en Angleterre décide sur mon cas, ce qui devrait prendre quelques mois pour un titre de séjour de résidence de (10 ans).

Merci pour les réponses.

Par **maniongui**, le **04/05/2011** à **15:59**

Ecrivez moi à maniongui@yahoo.fr, on verra les modalités pour faire établir les actes et l'installation en France.

Par **Romaric12**, le **06/05/2011** à **10:26**

@maniongui-avez-vous reçu mon message par e-mail?

Merci

Par **maniongui**, le **06/05/2011** à **11:09**

Bonjour

je ne l'ai pas reçu .

avez vous bien écrit à maniongui@yahoo.fr?

Quel est votre email?

Cordialement

Par **kkvl**, le **03/12/2012** à **21:07**

Je suis mère d'une jeune fille française née en Angleterre, je ne suis plus en règle car mon Visa touristique vient d'être expiré, j'aimerais savoir ce que je dois faire pour régulariser ma situation.